

ASBEC

Association pour la qualité de vie à Bernex et Confignon

85 chemin de Saule – 1233 BERNEX – 022 777.1002

Internet : www.asbec.info - ASBEC@bluewin.ch

IBAN : CH76 8018 1000 0074 1944

Monsieur Pierre Maudet
Conseiller d'État en charge de la santé et des mobilités
14, rue de l'Hôtel-de-Ville
Case 3918
1211 Genève 3

Bernex le 28 août 2023

Monsieur le Conseiller d'État, cher Monsieur,

PLQ de Vailly-Sud : Pour un P+R ambitieux et une politique multimodale pro-active

L'ASBEC a participé à l'enquête publique sur le PLQ de Vailly-Sud. Notre association ne remet pas en cause le programme logement du projet, toutefois elle s'interroge sur le manque d'ambition du volet mobilité et sur l'impact du bruit et de la pollution, en particulier les particules fines cancérigènes, sur le projet de PLQ.

Notre association est inquiète, nous ne voyons pas comment les réductions de circulation prévues et souhaitables pourront se concrétiser en l'état des projets annoncés.

Constat

1. Le plan climat genevois prévoit une baisse de l'usage de la voiture de 40 %.
2. Le nombre de véhicules prévus à la hauteur du futur développement de Vailly-Sud est en augmentation continue.
 1. 2018 : 15800 véhicules/jour
 2. 2026 : 18600 v/j,
 3. Soit une augmentation de 2800 v/j, dont 900 pour le garage souterrain ouest de Vailly Sud.
3. Un P+R de 285 places en souterrain est prévu sous les immeubles.
 1. Au total 1000 places de stationnement avec celles des habitants et des employés et visiteurs des commerces et autres activités, avec seule sortie problématique sur la route de Laconnex. Toutes les normes de bruit et de pollution y sont dépassées. Plus 6 Db selon l'étude d'impact.
4. Le P+R actuel au nord de la route de Chancy sera supprimé.
5. Une restructuration de l'arrêt de tram et des bus est prévue.

[En bleu, les corrections du 13 septembre 2023. Les chiffres précédents ne prenaient pas en compte le garage souterrain ouest de Vailly Sud.](#)

Un programme plus ambitieux et une politique intermodale volontariste en matière transfert modal sont nécessaires pour tenter d'inverser la tendance.

L'ASBEC de créer un **pôle de mobilité multimodale** à Vailly-Sud avec

A. P+R :

Il convient de

1. Créer un P+R en élévation au nord de la route de Chancy.
2. Prévoir une capacité importante, au-delà des 285 places prévues.
3. Prévoir une extension possible sur le modèle du P+R de Sous-Moulin à la route Blanche.
4. D'inciter à l'intermodalité voiture / moto vers le tram, par exemple avec un programme d'abonnement combiné P+R et TPG à l'essai pendant 3 mois à prix très bas.

Nota bene : Les compétences existent au sein de Fondation des parkings.

5. De favoriser le covoiturage à destination du P+R notamment en créant des aires de stationnement à l'intention des automobilistes qui veulent se regrouper pour covoiturer.
 1. Ces aires de covoiturage existent déjà en Haute-Savoie.
 2. Les covoitureurs devraient pouvoir bénéficier d'emplacements privilégiés quant à l'accès au tram.

Avantages :

1. La situation en contrebas de la route de Chancy fera que le P+R sera semi-enterré, à moindre coût.
2. Le coût par place devrait diminuer de 40 à 50 %. Avec le même coût, on peut mettre plus de places à disposition.

Désavantage :

Le projet empiète sur la zone agricole

B. B+R - station vélo

L'intermodalité cycle - tram ne doit pas être négligée Il convient

1. De prévoir un B+R sécurisé / station vélo pour les possesseurs de VAE, de vélo-cargos et vélos coûteux.
2. D'inclure également des places gratuites pour les vélos.
3. De prévoir une station VLS (Vélos en libre-service).

C. Interface transports publics

1. L'interface devra permettre un transfert aisé des bus régionaux au tram et vice-versa.
2. Les arrêts de bus devront également être pourvus d'Abribus avec des sièges
3. Un panneau d'annonces des départs grand format
4. L'interface transports devra être valorisée. En effet au départ de Bernex-Vailly on peut rejoindre
 1. Le centre-ville et la gare Cornavin tram 14)
 2. La gare Pont-Rouge du Léman Express (bus K et J)
 3. La Champagne (bus K et J)
 4. Le Pied du Vuache (minibus 63)

D. Financement - Projet d'agglomération

Une partie du projet devrait pouvoir être cofinancée par la Confédération dans le cadre du Projet d'agglomération No 5. (PA5).

Délai pour le dépôt de projets nouveaux auprès de la Confédération mars 2025.

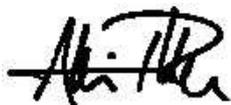
E. Modèle bernois

L'ASBEC préconise l'adoption du *modèle bernois*. Ce modèle prévoit que lorsqu'il y a modification des conditions de transports (nouvel ouvrage routier ou modification de celui-ci, mise en place d'une nouvelle ligne de tram), le résultat du point de vue environnemental et volume de circulation doit être meilleur ou au pire équivalent à l'état antérieur. Le projet n'est pas acceptable si la situation se détériore. Ce qui est le cas à Bernex-Vailly.

Autres terminus de lignes de tram

Le même concept de pôle multimodal devrait être appliqué aux autres terminus de lignes de tram.

En espérant que notre proposition qui prend en compte tous les modes déplacements sera reçue positivement. Dans cette attente nous vous adressons, Monsieur le Conseiller d'État, cher Monsieur, nos meilleurs messages.



Alain Rouiller, président